

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master droit notarial**, pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Monsieur	BLANLUET, Gauthier	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BOUDOU, Guillaume	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BRENNER, Claude	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BUREAU, Dominique	Professeur des universités (PR)
Monsieur	DUBERTRET de LA FONTS de LA PLESNOYE, Matthieu	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	GALLOUX, Jean-Christophe	Professeur des universités (PR)
Madame	GAUDEMET, Sophie	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GIJSBERS, Charles	Professeur des universités (PR)
Madame	GORE, Marie	Professeur des universités (PR)
Monsieur	LECUYER, Hervé	Professeur des universités (PR)
Madame	MEYNAUD-ZEROUAL, Ariane	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	SEBBAN, Gabriel	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	TORCK, Stéphane	Professeur des universités (PR)
Madame	VINCENT, Suhasini	Maître de conférences (MCF)

Article 2

Monsieur BRENNER Claude, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 4 novembre 2024

Stéphane Braconnier

